



**FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE pour les
Conducteurs Routiers
(FCO MARCHANDISES)**

PRE-REQUIS :

Savoir lire, écrire et maîtriser la langue française
Être titulaire d'un permis de conduire à jour (visite médicale)

MODALITES D'ACCES :

Se munir d'une Carte d'identité, de son permis à jour et de sa CQC

NOMBRE DE STAGIAIRES PAR SESSION :

Minimum 3, Maximum 12

DUREE :

5 jours / 35 heures

LIEU DE LA FORMATION :

Stage Inter-entreprises : Centre ICONE FORMATION à Auch
Stage Intra : directement en entreprise ou sur chantier client

OBJECTIF :

Actualisation des connaissances réglementaires en matière de circulation et de sécurité routière.
Perfectionnement aux techniques de conduite et aux comportements.

PUBLIC CONCERNE :

Conducteurs de véhicules dont le PTAC est supérieur à 3,5 tonnes titulaires d'une Attestation FIMO ou équivalent ou d'une CQC en fin de validité.

PRINCIPAUX THEMES TRAITES :

Partie Théorique :

- Bilan d'évaluation des connaissances
 - réglementation et sécurité routière
 - techniques et comportement en conduite
- Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité
 - Caractéristiques véhicules
 - Conduite sûre et économique
 - Chargement, arrimage, manutention
 - Application pratique en situation normale et en situation difficile



- Application des réglementations
 - Réglementation sociale nationale et européenne
 - Réglementation applicable dans le secteur du transport de marchandises
- Santé, sécurité routière, et sécurité environnementale
 - Risques physiques, aptitude physique et mentale
 - Conduite préventive
 - Principes élémentaires de secourisme
 - Règles de circulation et signalisation
 - Risques routiers spécifiques
 - Criminalité et trafic
- Service logistique
 - Comportement valorisants
 - Environnement économique

Partie Pratique :

- Conduite individuelle de 2 heures

MOYENS PEDAGOGIQUES :

Q.C.M., vidéo projection, documents techniques
Mise en situation, Conduite individuelle, études de cas.
Livret de formation remis au stagiaire
Livret de suivi de la formation remis au stagiaire

EVALUATION DES ACQUIS et VALIDATION :

Délivrance d'une Attestation de formation FCO
Délivrance d'une Carte de Qualification du Conducteur (CQC)
Validité 5 ans